

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**  
**TENUE LE 12 SEPTEMBRE 2017, À 18 H, AU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, CAMPUS D'AMOS**

Présents	
Éric Aubin, directeur des études	Klaude Hallé
Serge Bastien	Marcel H. Jolicoeur, président
Patrick Bédard	Jean-François Lacroix
Marie-Luce Bergeron, vice-présidente (conférence téléphonique)	Claire Maisonneuve
Sylvain Blais, directeur général	Béatriz Mediavilla
Luc Brassard	Denis Moffet
Isabelle Breton	Julie Perron
Vincent Guimont	Jérémy Riopel
Absents	
Yves Bédard	Josée Plouffe
Claude Bélanger	Marie-Ève Tremblay
Frédérique Godefroid	André Rouleau
Observateurs	
Dany Charron, directrice du campus d'Amos	
Ghyslain Dallaire	
Pascale Gagné, agente de soutien administratif	
Diane Landriault, secrétaire générale	

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

**2. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE**

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président fait la lecture des points inscrits à l'ordre du jour.

Sur une proposition de Patrick Bédard, appuyée par Isabelle Breton, il est unanimement résolu, **d'adopter l'ordre du jour en y apportant les modifications suivantes :**

**Retrait : 8.2 Régime d'emprunt à long terme**

**Ajout : 8.8 Poste de régisseur général – Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et création d'un comité de sélection**

**PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**4. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**4.1. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 JUIN 2017**

Sur une proposition de Claire Maisonneuve, appuyée par Jean-François Lacroix, il est unanimement résolu **d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 20 juin 2017.** (Tableau des suivis – voir Annexe A)

**4.2. DÉPÔT DU TABLEAU DES SUIVIS**

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose le tableau des suivis. Des questions sont posées notamment sur l'état du projet visant le développement des connaissances en hydrométallurgie. Le directeur général informe les membres que le Cégep n'a pas déposé de projet à la suite du désistement d'un partenaire impliqué au dossier. Par ailleurs, la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, Hélène David, ainsi que la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, Dominique Anglade, seront présentes au campus de Val-d'Or, le 13 septembre 2017. Lors de cette rencontre, le directeur général en profitera pour réitérer la volonté du Cégep de développer un pôle d'excellence sur les métaux stratégiques en Abitibi-Témiscamingue.

Le directeur général précise que le ministre responsable des Affaires autochtones Geoffrey Kelley, fait aussi partie de la délégation ministérielle le 13 septembre 2017.

## PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

### 5. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

#### 5.1. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 20 JUIN 2017 ET DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS EXTRAORDINAIRES DU 27 JUIN 2017 ET DU 30 AOÛT 2017

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose, à titre d'information, le procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif tenue le 20 juin 2017, ainsi que les procès-verbaux des réunions extraordinaires du 27 juin 2017 et du 30 août 2017.

## PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

### 6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

## CORRESPONDANCE ET INFORMATION

### 7. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

#### 7.1. ACTIVITÉS DU 50<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU CÉGEP

Le directeur général, Sylvain Blais, présente la programmation des activités à venir dans le cadre des festivités du 50<sup>e</sup> anniversaire. Plus particulièrement, le directeur général présente les activités suivantes :

- 30 octobre 2017 : Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue
- 30 novembre 2017 : Spectacle anniversaire en partenariat avec le Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ) et l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) organisé par la Fédération des cégeps
- 5 mai 2018 : Collation des grades
- 30 mai 2018 : Cocktail des retraités
- 9 juin 2018 : Soirée retrouvailles

Des invitations seront transmises aux membres du conseil d'administration pour chaque occasion.

#### 7.2. STATISTIQUES D'INSCRIPTION DE L'AUTOMNE 2017

Le directeur des études, Éric Aubin, informe les membres du conseil d'administration que les statistiques d'inscription seront disponibles vers le 20 septembre 2017, pour la session d'automne 2017. Il mentionne que la baisse de fréquentation se confirme. Cette baisse serait de l'ordre de 100 étudiants, environ.

#### 7.3. PRÉSENTATION DU BILAN DE LA COMMISSION DES ÉTUDES 2016-2017

Le directeur des études, Éric Aubin, présente le bilan 2016-2017 de la commission des études en respect du règlement no 7 portant sur la commission des études. Il répond aux questions à la satisfaction des membres et les informe qu'en vertu du même règlement, le plan de travail de l'année 2017-2018 sera présenté pour adoption au point 8.3.

Un membre demande une modification au tableau, pour des fins de compréhension. Au lieu d'inscrire « Statut » dans le dernier titre du tableau, on inscrira « Date de présentation à la commission des études ».

#### 7.4. DEMANDE D'INTERVENTION POUR L'OFFRE DU BAC EN CRIMINOLOGIE

Le directeur des études, Éric Aubin, informe les membres du conseil d'administration que l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue ne pourra, à court ni à moyen terme, offrir le BAC en criminologie puisqu'elle ne possède pas l'expertise en criminologie actuellement.

#### 7.5. COMPLEXE SPORTIF, CAMPUS DE ROUYN-NORANDA – ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET

Le directeur général informe les membres qu'une rencontre avec le maire de Rouyn-Noranda et le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire a eu lieu afin de discuter de la construction d'un complexe sportif, à Rouyn-Noranda. Un plan d'affaires a été demandé. Les partenaires associés au projet, soit l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et la Commission scolaire de Rouyn-Noranda sont invités à identifier les activités qui pourraient être tenues dans un nouveau complexe sportif. Chaque partenaire réalise actuellement ses démarches afin d'identifier ces activités. Une rencontre est prévue à la fin septembre 2017, entre les partenaires associés au projet et la Ville de Rouyn-Noranda, afin de discuter d'un montage financier.

**8. PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION**

**8.1. RENOUVELLEMENT DE CONTRAT – DIRECTION DE LA FONDATION**

Le directeur général, Sylvain Blais, informe les membres du conseil d'administration du contexte de renouvellement du contrat du poste de direction, à La Fondation du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

**CA-3040**

CONSIDÉRANT l'absence de M. Claude Arcand, titulaire du poste de direction à La Fondation du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue depuis 2 ans;

CONSIDÉRANT les démarches entreprises par M. Arcand, auprès de la Régie des rentes du Québec et la transmission de son dossier aux assurances collectives, longue durée;

CONSIDÉRANT la résolution du conseil d'administration de La Fondation du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue selon laquelle il recommande l'embauche de Mme Dominique L. Massicotte à la Direction de La Fondation, et ce de façon permanente;

CONSIDÉRANT la résolution CA-2939 du conseil d'administration du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, qui nommait Mme L. Massicotte comme remplaçante à la Direction de La Fondation jusqu'au retour de M. Arcand;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Moffet, appuyé par Julie Perron, et unanimement résolu, ***de nommer Mme Dominique L. Massicotte à la Direction de La Fondation du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, sur une base permanente. Ce poste est défini comme étant hors convention – hors échelle. Les conditions de travail de Mme L. Massicotte sont celles définies à la Politique de gestion définissant les conditions d'engagement et d'emploi du personnel d'encadrement du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et son traitement sera l'équivalent à celui d'un cadre collégial de niveau 5.***

À la demande des membres, une présentation des activités de la Fondation sera faite périodiquement au conseil d'administration. Ce sujet sera inscrit au tableau des sujets récurrents.

**8.2. PLAN DE TRAVAIL DE LA COMMISSION DES ÉTUDES 2017-2018**

Le directeur des études, Éric Aubin, présente le plan de travail 2017-2018 de la commission des études.

**CA-3041**

Sur présentation du directeur des études, Éric Aubin, il est proposé par Serge Bastien, appuyé par Jean-François Lacroix, et unanimement résolu ***d'adopter le plan de travail 2017-2018 de la commission des études tel que présenté.***

**8.3. RAPPORT ANNUEL DE L'INSTITUTION KIUNA 2016-2017**

Le directeur général, Sylvain Blais, présente le rapport annuel 2016-2017 de l'Institution Kiuna.

**CA-3042**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du rapport annuel 2016-2017 de l'Institution Kiuna;

Sur une proposition de Vincent Guimont, appuyée par Isabelle Breton, il est unanimement résolu, ***d'adopter le rapport annuel 2016-2017 de l'Institution Kiuna tel que présenté.***

**8.4. LE DÉVELOPPEMENT ET LA VALORISATION DE L'AGRICULTURE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

Le directeur général, Sylvain Blais, informe les membres du conseil d'administration de la demande d'appui reçue de l'Union des producteurs agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue.

**CA-3043**

CONSIDÉRANT QUE l'agriculture est un moteur économique important pour le Québec, dont la région de l'Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT QUE, selon l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, le secteur agricole de la région a affiché une certaine vulnérabilité, malgré des conditions de marché plus favorables;

CONSIDÉRANT QUE l'Abitibi-Témiscamingue est la région qui a connu la plus forte diminution du nombre total de fermes au Québec, entre 2009 et 2015, avec une baisse de 21% comparativement à une baisse moyenne de 5%;

CONSIDÉRANT QUE, pour se développer, l'agriculture de l'Abitibi-Témiscamingue peut compter sur des perspectives de croissance tant dans les secteurs émergents que traditionnels et sur des ressources importantes;

CONSIDÉRANT QUE les fermes de l'Abitibi-Témiscamingue créent 1840 emplois directs et génèrent des revenus agricoles bruts de plus de 123 M\$ par année;

CONSIDÉRANT QUE les agriculteurs contribuent à l'économie régionale et s'impliquent dans leur milieu de vie;

CONSIDÉRANT QUE le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue s'implique dans le développement de l'agriculture en Abitibi-Témiscamingue, notamment par l'offre de l'attestation d'études collégiales Gestion d'entreprises agricoles;

CONSIDÉRANT QUE cette formation s'avère utile et pertinente et que le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue souhaite maintenir ce programme de formation;

CONSIDÉRANT QUE le Centre technologique de résidus industriels (CTRI), faisant partie du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, assure la gestion des résidus agricoles, ce qui constitue un autre lien avec le secteur agricole;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Canada est actuellement en consultation pour le renouvellement du prochain Cadre stratégique agricole;

Il est proposé par Serge Bastien, appuyé par Vincent Guimont, et unanimement résolu :

- ***d'appuyer l'Union des producteurs agricoles dans ses démarches visant la sécurité du revenu des acteurs agricoles;***
- ***de demander au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation d'effectuer les représentations nécessaires afin que la gestion des risques en agriculture soit la priorité du prochain Cadre stratégique agricole du gouvernement du Canada.***

#### **8.5. CONSEIL SANS PAPIER**

Le directeur général, Sylvain Blais, présente l'état de la situation par rapport à la proposition qui avait été faite en septembre 2014 à l'effet d'éventuellement migrer vers un conseil sans papier.

**CA-3044**

CONSIDÉRANT QU'une évaluation des membres du conseil d'administration intéressés à migrer vers un « Conseil sans papier » avait été faite en septembre 2014 et que près de la moitié des membres étaient intéressés à un tel changement;

CONSIDÉRANT QU'une migration vers un « conseil sans papier » permettrait de réaliser des gains en terme de temps, de coûts d'impression et d'efficacité en général;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation des technologies liées à un « conseil sans papier » pourrait permettre de tenir des assemblées à distance, qui seraient plus structurées et mieux organisées;

CONSIDÉRANT QUE deux firmes ont sollicité des rencontres avec la direction générale pour présenter leur produit et que ces présentations se sont avérées pertinentes dans un contexte où le Cégep migrerait vers un « conseil sans papier »;

CONSIDÉRANT les efforts demandés au personnel enseignant et au personnel professionnel afin de développer l'enseignement à distance;

Il est proposé par Patrick Bédard, appuyé par Claire Maisonneuve, et unanimement résolu, ***de mandater le directeur général pour poursuivre les démarches afin d'en arriver à la meilleure solution pour migrer vers un « conseil sans papier » à compter de l'année 2018. Cette résolution trouve appui dans le Plan stratégique de développement, par la promotion de la formation à distance.***

#### **8.6. REPRODUCTION D'ŒUVRES LITTÉRAIRES ENTRE COPIBEC ET LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL**

Le directeur général, Sylvain Blais, présente aux membres du conseil d'administration, l'entente intervenue entre Copibec et les établissements d'enseignement collégial.

**CA-3045**

CONSIDÉRANT QUE l'entente intervenue avec la Société québécoise de gestion collective des droits de reproduction (Copibec) concernant la reproduction d'œuvres littéraires dans les établissements d'enseignement de niveau collégial a pris fin le 30 juin 2017;

CONSIDÉRANT les négociations intervenues entre la Fédération des cégeps et Copibec pour le renouvellement de cette entente;

CONSIDÉRANT QU'une entente de principe est intervenue entre les représentants des établissements d'enseignement collégial et les représentants de Copibec relativement à la reproduction d'œuvres littéraires dans les établissements d'enseignement collégial;

CONSIDÉRANT l'adoption par le comité directeur de la Fédération des cégeps, le 3 juillet 2017, de l'entente de principe négociée relativement à la reproduction d'œuvres littéraires dans les établissements d'enseignement collégial;

Il est proposé par Isabelle Breton, appuyé par Patrick Bédard, et unanimement résolu :

- ***d'adhérer à l'entente, concernant la reproduction d'œuvres littéraires dans les établissements d'enseignement de niveau collégial;***
- ***d'autoriser le président-directeur général de la Fédération des cégeps, monsieur Bernard Tremblay, à signer cette entente pour et au nom du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.***

#### **8.7. POSTE DE RÉGISSEUR GÉNÉRAL – CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

Le directeur général, Sylvain Blais, informe les membres du conseil d'administration, des raisons ayant mené à la réévaluation des besoins quant au poste de régisseur général.

Après avoir exprimé ses préoccupations sur le sujet et compte tenu que ses conditions d'emploi seraient touchées par la nature de la décision qui pourrait être prise et afin d'éviter toute situation de conflit d'intérêt, Klaude Hallé se retire de la salle pendant les délibérations.

#### **CA-3046**

CONSIDÉRANT la résolution qui avait été adoptée à l'assemblée du conseil d'administration du 25 mars 2014, à l'effet de maintenir la suspension du poste de régisseur général pour une période maximale de deux ans et que cette période prenait fin le 25 mars 2016 (CA-2829);

CONSIDÉRANT l'entente intervenue en novembre 2016, entre l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, afin que le Cégep puisse profiter des services d'un chargé de projet embauché par l'UQAT, expliquant ainsi le maintien de la suspension du poste de régisseur général du Cégep;

CONSIDÉRANT la démission de ce chargé de projet en date du 18 août 2017;

CONSIDÉRANT QUE le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue a réévalué ses besoins et a conclu que la fonction de régisseur général était pertinente pour l'organisation, la supervision, la mise en œuvre et l'évaluation de l'ensemble des activités en lien avec l'entretien des bâtiments, des terrains, des systèmes, des équipements et du service de l'approvisionnement;

CONSIDÉRANT la présentation, par le directeur général, de la description d'emploi de ce poste de régisseur général;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du Comité local des cadres

Il est proposé par Denis Moffet, appuyé par Jean-François Lacroix, et unanimement résolu, ***de pourvoir le poste de régisseur général (classe 4), sous la responsabilité de la Direction des services administratifs.***

Klaude Hallé réintègre la salle à la suite des délibérations.

#### **CRÉATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION**

#### **CA-3047**

En suivi à la résolution CA-3046 ci haut, et compte tenu de la nécessité de créer un comité de sélection, le directeur général, Sylvain Blais, invite les membres du conseil d'administration intéressés à siéger comme membre du comité de sélection à se manifester.

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration a résolu de pourvoir le poste de régisseur général au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue (classe 4);

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de créer un comité de sélection pour procéder à l'embauche de cette ressource;

Il est proposé par Jean-François Lacroix, appuyé par Isabelle Breton et unanimement résolu ***de former un comité de sélection et de nommer Patrick Bédard et Serge Bastien à titre de représentant du conseil d'administration du Cégep sur ce comité de sélection. Ce comité sera également composé de Vincent Guimont comme membre substitut, en fonction des disponibilités des membres du comité.***

## PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

### 9. PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

#### 9.1. PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DE LA SITUATION SUR LES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION ET DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL (CEEC)

Le directeur des études, Éric Aubin, présente l'état de la situation sur les dix recommandations émises par la Commission d'évaluation et de l'enseignement collégial (CEEC), au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. Trois rapports ont déjà été transmis à la CÉEC en juin 2017. Le suivi de deux recommandations est prévu au cours de l'année 2017-2018.

#### 9.2. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT SUR LA GESTION FINANCIÈRE

Le directeur des services administratifs, Louis Perreault, a donné avis de motion, en juin 2017, qu'un nouveau Règlement sur la gestion financière serait présenté pour adoption, à la prochaine assemblée du conseil d'administration.

Le nouveau Règlement porte notamment sur les règles d'approbation des budgets, l'engagement et l'évaluation de l'auditeur indépendant, l'approbation et les informations à fournir au rapport financier annuel et trimestriel, la responsabilité de la gestion budgétaire courante et la responsabilité des membres du personnel.

La secrétaire générale, Diane Landriault, donne un second avis de motion, à l'effet que le nouveau Règlement sur la gestion financière sera présenté lors d'une assemblée ultérieure, au cours de l'année 2017-2018. Ce report est justifié par la nécessité de réaliser une concordance entre le nouveau Règlement sur la gestion financière et les modifications qui seront apportées à la Politique d'achat, au cours de l'année 2017-2018.

## ÉMISSION DE DIPLÔMES

### 10. ÉMISSION DE DIPLÔMES

#### 10.1. ÉMISSION DE DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

CA-3048

Sur une proposition de Denis Moffet, appuyée par Béatriz Mediavilla, et sur la recommandation du directeur des études, il est unanimement résolu ***de recommander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire. (Annexe 1)***

#### 10.2. ÉMISSION D'ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

CA-3049

Sur une proposition de Vincent Guimont, appuyée par Isabelle Breton, il est unanimement résolu ***d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à délivrer une attestation d'études collégiales (AEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire. (Annexe 2)***

## AFFAIRES DIVERSES

### 11. AFFAIRES DIVERSES

#### 11.1. CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le directeur général, Sylvain Blais, informe les membres du conseil d'administration de son absence à la réunion ordinaire du conseil d'administration prévue le 17 octobre 2017 au Témiscamingue, puisqu'il fera partie de la délégation de l'Institut national des mines en Australie à cette date. À cet effet, il demande la disponibilité des membres afin de déplacer la réunion au 24 octobre 2017.

À première vue, les membres semblent disponibles, mais un sondage Doodle sera transmis. La date où le plus grand nombre de membres sera disponible sera retenue.

CA-3050

Il est donc proposé par Béatriz Mediavilla, appuyée par Jean-François Lacroix, et unanimement résolu, ***de modifier le calendrier des réunions du conseil d'administration, dans le cas où les membres seraient disponibles pour déplacer la réunion prévue le 17 octobre 2017, au 24 octobre 2017.***

## DOSSIERS À HUIS CLOS

### 12. DOSSIERS À HUIS CLOS

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

## LEVÉE DE LA SÉANCE

### 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 21h12 sur une proposition de Klaude Hallé.

Président,

Secrétaire générale,

Marcel H. Jolicoeur

Diane Landriault